

DU COIN DE L'OEIL SE REFAIT UNE BEAUTÉ : NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!

D'ici quelques semaines, le journal municipal *Du coin de l'œil* fêtera ses 33 ans d'existence. Nous pensons que le temps est venu d'offrir à notre journal communautaire une petite cure de rajeunissement. D'ici le mois d'avril, vous recevrez votre tout nouveau journal. Le format demeurera le même, mais son aspect changera de façon significative. De plus, nous poussons l'audace jusqu'à vouloir changer le nom du journal. À l'aube de fêter le 250^e anniversaire de Carleton-sur-Mer, nous sommes à la recherche d'un nom rassembleur, reflétant l'identité de notre communauté, sise entre mer et montagne, au cœur de la baie des Chaleurs. **Vous êtes donc invités à nous suggérer un nom d'ici le vendredi 1^{er} février à 16 h.** Un comité interne veillera à sélectionner le nom le plus représentatif. Le ou la gagnant(e) se verra remettre un prix qui sera à déterminer. Participez en grand nombre! Veuillez faire parvenir vos suggestions à : info@carletonsurmer.com ou par téléphone au 418 364-7073, poste 231.

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – 2013

Les membres du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer siégeront aux dates et aux endroits suivants en 2013 :

Date	Heure	Endroit
Lundi 4 février	20 h	salle Lavoie-St-Laurent
Lundi 4 mars	20 h	salle Lavoie-St-Laurent
Lundi 8 avril	20 h	salle Lavoie-St-Laurent
Lundi 6 mai	20 h	salle Lavoie-St-Laurent
Lundi 3 juin	20 h	O.T.J. de Saint-Omer
Mardi 2 juillet	20 h	O.T.J. de Saint-Omer
Lundi 5 août	20 h	O.T.J. de Saint-Omer
Mardi 3 septembre	20 h	salle Lavoie-St-Laurent
Lundi 7 octobre	20 h	salle Lavoie-St-Laurent
Lundi 4 novembre	20 h	salle Lavoie-St-Laurent
Lundi 2 décembre	20 h	salle Lavoie-St-Laurent

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE

Le lundi 4 février 2013, 16 h.

CENTRE DE PLEIN AIR LES ARPENTS VERTS

Le centre de plein air Les Arpents Verts offre à nouveau ses services à la population pour la saison hivernale. Vous pouvez venir marcher, glisser, skier et patiner dans un site enchanteur, à l'abri des montagnes et des intempéries. L'anneau de glace est de nouveau accessible cette année.

Heures d'ouverture :

- Lundi : fermé.
- Mardi et mercredi : chalet ouvert, cantine et glissade en tubes fermés.
- Jeudi à dimanche : ouvert.

Coût : 35 \$ pour la saison (ou 5 \$ à la fois).

Gratuit 16 ans et moins.

PATINOIRE EXTÉRIEURE À L'O.T.J. DE SAINT-OMER

Voici l'horaire régulier de la patinoire extérieure de l'O.T.J. de Saint-Omer pour la saison 2013 :

Jour	Heures	Activité
Du lundi au vendredi	18 h à 19 h 19 h à 21 h	Patinage libre Hockey libre
Samedi	13 h à 14 h 14 h à 17 h 18 h à 21 h	Patinage libre Hockey libre Hockey libre
Dimanche	13 h à 14 h 14 h à 17 h	Patinage libre Hockey libre

ACTIVITÉS DE LOISIRS – HIVER 2013

Il est encore temps de s'inscrire à certaines activités de loisirs, offertes par la Ville de Carleton-sur-Mer, qui se dérouleront durant l'hiver et le printemps 2013. Consultez notre programmation disponible sur notre site web au www.carletonsurmer.com pour plus de détails sur les cours offerts, dont plusieurs nouveautés telles que **tae boxe, entraînement athlétique, ateliers d'initiation au plein air**, etc. Faites vite, les places sont limitées!

Information et inscription à inscription@carletonsurmer.com ou au 418 364-7073, poste 231.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

	2012	2013
REVENUS		
Taxes foncières	3 009 150	3 102 400
Tarification	1 558 000	1 684 000
Paiements tenant lieu de taxes	278 930	321 300
Services rendus	718 200	762 000
Imposition de droits	205 000	202 800
Intérêts	44 000	36 000
Transferts	1 281 220	677 100
TOTAL DES REVENUS	7 094 500	6 785 600
Capital financé		593 100
TOTAL DES REVENUS NETS	7 094 500	7 378 700
DÉPENSES		
Administration générale	767 650	822 400
Sécurité publique	519 250	592 200
Transport	710 900	738 000
Hygiène du milieu	1 037 900	1 014 100
Santé et bien-être	30 000	31 000
Urbanisme et développement	486 850	608 650
Loisirs	874 300	880 550
Culture	380 500	326 900
Frais de financement	725 000	647 000
Affectations :		
Affectation activités d'investissement		16 000
Remboursement capital	1 465 000	1 615 000
Fonds réservés	97 150	86 900
Total des dépenses et affectations	7 094 500	7 378 700
Capital financé		-593 100
Total des dépenses et affectations (moins capital financé)	7 094 500	6 785 600

TAXATION	CARLETON		SAINT-OMER	
	2012	2013	2012	2013
FONCIÈRE				
Résidentielle	1,1430 / 100 \$	1,1430 / 100 \$	0,8259 / 100 \$	0,8259 / 100 \$
Non résidentielle	1,1563 / 100 \$	1,1563 / 100 \$	1,2459 / 100 \$	1,2459 / 100 \$
TARIFICATION				
Aqueduc	250 \$ / unité	250 \$ / unité	250 \$ / unité	250 \$ / unité
Égout	265 \$ / unité	265 \$ / unité	N/A	N/A
Matières résiduelles	260 \$ / unité	260 \$ / unité	260 \$ / unité	260 \$ / unité
Terrain vacant desservi (aqueduc/égout)	515 \$ / unité	515 \$ / unité	N/A	N/A
Terrain vacant partiellement desservi (aqueduc)	250 \$ / unité	250 \$ / unité	250 \$ / unité	250 \$ / unité

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION

FONCTION	2013	2014	2015
Administration générale	5 000	5 000	255 000
Sécurité publique	12 000	10 000	
Hygiène du milieu	1 095 000	3 823 000	5 453 000
Transport	450 000	650 000	350 000
Développement récréotouristique	654 500	325 000	
Loisirs & culture	961 000		9 000 000
TOTAL	3 177 500	4 813 000	15 058 000

Financement 2013

Fonds d'administration :	89 500
Fonds de roulement :	103 000
Règlement d'emprunt :	2 985 000
Moins subvention :	<u>1 444 250</u>
TOTAL :	<u>1 733 250</u>

FONDS DE VISIBILITÉ CARTIER ÉNERGIE ÉOLIENNE

Dans le cadre des ententes conclues entre Cartier Énergie Éolienne et la Ville de Carleton-sur-Mer, Cartier Énergie Éolienne a accepté de venir en aide, à titre de citoyen corporatif, aux différents organismes sans but lucratif œuvrant sur le territoire de la municipalité en instituant un fonds désigné comme le « Fonds de visibilité », destiné à contribuer au développement social et communautaire. À cette fin, Cartier Énergie Éolienne a convenu de verser aux organismes un montant annuel de 27 500 \$, par l'intermédiaire de la Ville de Carleton-sur-Mer, pendant toute la durée d'exploitation du parc éolien.

Est admissible tout organisme à but non lucratif ou comité de Carleton-sur-Mer reconnu par la Ville de Carleton-sur-Mer, ayant son siège social et/ou œuvrant à Carleton-sur-Mer et dédié à l'amélioration de la vie sociale, culturelle ou économique de Carleton-sur-Mer et de ses résidents. Les dates limites pour déposer une demande en 2013 sont les suivantes : **22 février et 30 août**. La politique complète ainsi que les formulaires de demande sont disponibles à l'hôtel de ville et sur notre site web au www.carletonsurmer.com, sous l'onglet *Administration*.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINT-OMER

▪ Soirée de danse ▪

Le samedi 26 janvier 2013, à 20 h, à l'O.T.J. de Saint-Omer, le club des 50 ans et plus de Saint-Omer présente Richard Landry. Musique de danse traditionnelle, rétro, country, western. Admission : 8 \$.

Information : Régent au 418 364-6200.

▪ Tournoi de cribbage ▪

Le samedi 2 février 2013, à 13 h, à l'O.T.J. de Saint-Omer.

Réservation : Régent au 418 364-6200.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE CARLETON

▪ Soirée de danse ▪

Le samedi 12 janvier 2013 à 20 h 30 à la salle Charles-Dugas. Musique par Annette et Gordon. Bienvenue!

▪ Brunch et réunion d'information ▪

Le dimanche le 20 janvier 2013 à 10 h à la salle Charles-Dugas. Le repas sera suivi d'une réunion d'information. Les billets sont en vente auprès des membres du C.A. au coût de 10 \$ pour les membres et de 12 \$ pour les non-membres.

▪ Activité ▪

Il y aura une activité pour les membres et pour le recrutement des futurs membres le 9 février 2013. Cette activité sera en grande partie gratuite et comprendra amusements, jeux, invité surprise, etc. L'inscription sera obligatoire. Les informations complètes sur le déroulement de la journée vous parviendront bientôt. À suivre!

COMPTOIR AUX TROUVAILLES

Venez découvrir notre assortiment de vêtements d'hiver pour toute la famille, ainsi que des articles de sports. Nos heures d'ouverture sont du lundi au jeudi de 13 h à 16 h, ainsi que le jeudi soir de 18 h à 21 h. Nous serons aussi ouverts à tous les derniers samedis du mois (26 janvier). Nous sommes situés au 531B, boulevard Perron à Carleton-sur-Mer. Au plaisir de vous servir dans nos nouveaux locaux. Bienvenue à tous!

CONCOURS DE PHOTOS AMATEUR

La Ville de Carleton-sur-Mer organise un concours de photos afin d'embellir des bâtiments municipaux, notamment la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville. Un comité de sélection sera formé pour déterminer les personnes qui verront leurs photos exposées pour une durée indéterminée. Deux photos seront choisies par saison. Surveillez les prochaines éditions du journal municipal pour connaître les dates de tombée des prochaines saisons. Un prix sera également remis aux personnes sélectionnées. Le concours est ouvert à tous les âges.

Les conditions du concours sont les suivantes :

Conditions :

- Être citoyen ou citoyenne de la Ville de Carleton-sur-Mer;
- Être photographe amateur;
- Présenter une seule photo par saison;
- Les photos doivent présenter des scènes de Carleton-sur-Mer en hiver (exemple : paysages, bâtiments, etc.);
- Faire parvenir votre photo par courriel à l'adresse suivante : info@carletonsurmer.com;
- Les photos exposées auront une dimension de 16 po X 24 po;
- Date de tombée pour la saison hivernale : lundi 1^{er} avril 2013 à 16 h. Information : info@carletonsurmer.com

BINGO À CARLETON-SUR-MER

Vous êtes invités à votre bingo hebdomadaire à la salle Charles-Dugas de Carleton-sur-Mer tous les vendredis à 19 h 30, 1 650 \$ en prix à gagner. Bienvenue à tous et emmenez vos amis et visiteurs!

CHEVALIERS DE COLOMB DE CARLETON

La **réunion mensuelle** des Chevaliers de Colomb 3462 Carleton aura lieu le **15 janvier** prochain. Réunion de l'exécutif à 19 h et réunion générale au local à 19 h 30.

La Guignolée (Chevaliers de Colomb et Lions) remercie la population de leur générosité ainsi que les enfants de la maternelle de l'école Bourg qui ont fabriqué des bonbonnières.

N.B. : les cartes de membres 2013 sont disponibles!

TRANSPORT COLLECTIF AU PETIT CHAMONIX À MATAPÉDIA

Du lundi au vendredi, ainsi que les samedis du 5 janvier au 23 mars, un service de transport collectif est disponible de Carleton-sur-Mer à Matapédia. Ce service peut être utilisé pour se rendre au centre de ski le Petit Chamonix, mais peut aussi être utilisé pour toute autre raison.

Le service vise principalement les jeunes qui désirent aller faire du ski ou de la planche à neige. Une jeune responsable du groupe est désignée afin que les mineurs non accompagnés d'adultes aient un soutien, et pour prévenir l'intimidation.

Afin de favoriser l'accès à tous aux activités sportives, un tarif de seulement 15 \$ par journée est demandé pour le transport, incluant le laissez-passer de journée au centre de ski le samedi (18 \$ sur semaine). Voici l'horaire du transport :

8 h : départ du restaurant Le Héron (Carleton-sur-Mer)

8 h 10 : dépanneur Ultra (Saint-Omer)

9 h 15 : arrivée au centre de ski le Petit Chamonix

16 h : départ du Petit Chamonix pour le retour à la maison

Ce service est offert grâce à la participation de plusieurs partenaires : le Réseau de transport collectif de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RÉGÎM), en partenariat avec le centre de ski Petit Chamonix, Transport Jos Dugas et fils, Baie-des-Chaleurs active et en santé, le programme Sogo Active ainsi que les municipalités de Nouvelle et de Carleton-sur-Mer.

Information : www.monregim.net ou sur les pages Facebook du Petit Chamonix et du Réseau de transport collectif.

Pour plus de renseignements sur le Réseau de transport collectif, ses horaires et ses trajets, consultez le www.monregim.net ou téléphonez au 1 877 521-0841 (poste 5 pour le secteur de la Baie-des-Chaleurs

CONFÉRENCE PORTANT SUR L'ALIMENTATION POUR LES SPORTIFS

Baie-des-Chaleurs active et en santé et le CSSSBC vous proposent une conférence portant sur l'alimentation pour les sportifs qui aura lieu au deuxième étage du centre Léopold-Leclerc de Carleton-sur-Mer le **samedi 26 janvier à 14 h**. Le public est invité à assister à la présentation qui détaillera l'alimentation à adopter avant, pendant et après une activité physique. Un vélo smoothies sera aussi en démonstration à partir de 13 h

APPEL D'OFFRES CONCIERGERIE DES ÉDIFICES MUNICIPAUX

La Ville de Carleton-sur-Mer demande des soumissions pour la réalisation de travaux de conciergerie pour l'hôtel de ville, la salle Charles-Dugas, le garage municipal et l'ancienne caserne incendie, pour une période d'un an, soit du 10 février 2013 au 8 février 2014.

Toutes les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans un document qui peut être obtenu au bureau de l'administration municipale située au 629, boulevard Perron à Carleton.

Les soumissions devront être déposées au bureau de la Ville de Carleton-sur-Mer, à l'attention de madame Michelyne Leblanc, avant 11 h le lundi 4 février 2013, dans une enveloppe scellée et portant la mention « SOUMISSION CONCIERGERIE ». L'ouverture des soumissions se fera publiquement, au même endroit, tout de suite après l'heure de clôture des soumissions.

La Ville de Carleton-sur-Mer ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Carleton-sur-Mer, 4 janvier 2013.

Michelyne Leblanc
Directrice des services administratifs et trésorière

CINÉTOILE : AU PROGRAMME CET HIVER

Cinétoile vous propose du cinéma d'auteurs à tous les deux vendredis soirs, à 20 h. Des matinées du dimanche sont aussi offertes, à 14 h.

Le vendredi 11 janvier : la comédie *Le prénom*, adaptation d'une pièce de théâtre. Vincent va être père pour la première fois. Invité à dîner chez des amis, il y retrouve un copain d'enfance. On le presse de questions sur sa future paternité dans la bonne humeur générale. Mais quand on demande à Vincent s'il a choisi un prénom pour l'enfant à naître, sa réponse plonge sa famille dans le chaos. Avec Patrick Bruel et Valérie Benguigui, notamment.

Le dimanche 20 janvier : *Les bêtes du sud sauvage*. Public : 8 ans et plus. Une œuvre originale et impressionnante qui comporte un aspect fantastique lui donnant la dimension d'un conte. La production a été très remarquée au Festival de Cannes 2012 où il a remporté la Caméra d'or et le prix Regard jeune. D'un souffle puissant, le film évoque les conditions de vie des gens défavorisés de la Louisiane et la dévastation provoquée par l'ouragan Katrina.

Le vendredi 25 janvier : *Tout ce que tu possèdes*.

Le réalisateur Bernard Émond signe son sixième long métrage, un film sobre et poignant. Pierre Leduc est un homme qui n'attend plus rien de la vie. En fin de trentaine, il enseigne la littérature des pays d'Europe de l'Est dans une université québécoise. Son parcours sera marqué par une visite tout à fait inattendue. Une adolescente frappe un jour à sa porte : c'est Adèle, sa fille, qu'il ne connaît pas encore.

Tarif : entrée générale : 9 \$ – Étudiant : 5 \$ – Ciné-carte : 28 \$ (4 films).

Information : 418 364 6822, poste 370 ou www.cinetoile.info
Programmes disponibles à l'hôtel de ville, au Quai des arts et dans les commerces.

PROGRAMMATION HIVER-PRINTEMPS DE MAXIMUM 90

Au studio Hydro-Québec du Quai des arts.

Billetterie : 418 364-6822, poste 351 ou au www.maximum90.ca

FLÛTES ALORS! : dimanche 17 février à 14 h.

Concert des Jeunesses musicales du Canada avec un quatuor de flûtistes à bec.

TIGRAN HAMASYAN : vendredi 1^{er} mars à 20 h.

La nouvelle star mondiale du piano, une occasion en or de voir en concert ce véritable phénomène!

GITARES NOMADES : mardi 2 avril à 20 h.

Avec Stéphane Tellier, Dan Livingstone et Alexandre Éthier (concert JMC).

LE GRAND MÉCHANT LOUP : mercredi 3 avril à 13 h 30.

Production de Dynamo Théâtre à Montréal en représentation scolaire pour les 6 ans et plus.

MARIE-PIERRE ARTHUR : dimanche 14 avril à 20 h.

La talentueuse Gaspésienne viendra nous présenter son deuxième album *Aux alentours*.

LOUIS-JEAN CORMIER : jeudi 18 avril à 20 h.

Sans Karkwa, et entouré de ses nouveaux comparses, il nous présentera son premier opus solo.

SUSIE ARIOLI : vendredi 10 mai à 20 h.

Félix 2012 du meilleur album jazz interprétation. 5 sur scène.

SUZIE LEBLANC et MATHIEU GAUDET : jeudi 23 mai à 20 h.

Concert soprano/piano soulignant les 10 ans du comité JMC Baie-des-Chaleurs.

BERNARD ADAMUS : vendredi 24 mai à 20 h.

À son tour de nous présenter son dernier album *No 2*, qu'on annonce encore meilleur que le premier.

ÉVEIL À LA MUSIQUE RYTHME ET PERCUSSIONS

UN MINI BEDING-BEDANG POUR NOS 4 ET 5 ANS!

Du nouveau dans les arts chez nous! Six heures d'ateliers sur le rythme soutenu par des instruments de percussion seront données pour nos petits bouts de choux de 4 et 5 ans. Écoute active, expression corporelle, danses rythmées en sus.

Les samedis 19 et 26 janvier, les 2, 9, 16, 23 février de 10 h à 11 h au Quai des arts. Inscription par courriel à inscription@carletonsurmer.com ou au 418 364-7073, poste 231. Coût : 30 \$, payable le 19 janvier au premier atelier. Faites vite, 12 marmots maximum. Les animatrices-formatrices sont Élodie Samuel-Leduc et Johanne St-Onge. Ce projet est parrainé par la chorale La croche chœur, en collaboration avec le comité culturel de la Ville.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La Ville de Carleton-sur-Mer vous informe que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 4 février 2013 à 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.